



PROCES VERBAL

Assemblée générale de rentrée

Commission Volley-Ball

Saison 2023 - 2024

Mercredi 20 septembre 2023 au Comité FSGT 78

Présents :

2 Rives (Rozier), Les Essarts (Naye), Fontenay (Simon, Couroux), Trappes (Tout), Le Mesnil (Cossard), Montigny (Etienne), Cellois-Chesnay (Le Guillou), Chatou (Delbos), Le Perray (Sempère), ESA Mureaux (Valton), Feucherolles (Moreau), Maisons-Laffitte (Dannepond), Marly (Mischke), Rambouillet (Bouteiller, Landon, Beauregard), Saint-Cyr (Serre), Houilles (Brugnon), Viroflay (Vergely), Carrières (Alavin), Chevreuse (Mortreux), Vernouillet (Schaeffer), Versailles (Marquis, Audenaert), Bois d'Arcy (Waeytens), Meulan (Gallet)

Comité FSGT 78 :

René Puglisi (Président), Sylvie Gallet (Permanente)

Excusés: Beynes

Absents : Ponchartrain, Maurepas

Après un mot de bienvenue de Puglisi René, Président du Comité FSGT 78, Patrick Simon, président de la Commission, ouvre la séance à 19h45 et remercie les participants.

1. ETAT DES LIEUX DES CLUBS

26 clubs engagés cette saison. Pas de nouveaux clubs.

Les équipes du club de Méry sur Oise intègrent le nouveau championnat départemental féminin FSGT 95. Elles quittent donc notre championnat. Nous les remercions pour ces années passées avec nous et pour les nombreux déplacements que leur éloignement a nécessités.

Nous tenons à remercier Sylvie pour le temps passé à décoincer nos dossiers d'affiliation et de licences. La FSGT, avec ses nouvelles procédures et son nouveau site, a manifestement sous-estimé la complexité des opérations pour des bénévoles.

2. ENGAGEMENTS DES EQUIPES – COMPOSITION DES POULES

Les engagements sur le nouveau site internet se sont, dans l'ensemble bien déroulés.

- **63 équipes masculines** séniors ont été engagées. 5 équipes disparaissent et 8 nouvelles équipes arrivent.
- **17 équipes féminines** séniors ont été engagées. 6 équipes disparaissent et 3 nouvelles équipes arrivent.

Quelques équipes ont émis le souhait de changer de poule (rétrogradation ou montée):

- Versailles 1 (poule M2) demande la montée en M1. Refusée car la poule est déjà complète
- Feucherolles 1 (poule M3) demande la montée en M2. Refusée car la poule est déjà complète.
- Saint-Cyr 3 (poule M4) demande la descente en M5 et Houilles 3 (poule M5) demande la montée en M4. Le croisement de ces deux équipes est validé.

Afin d'équilibrer la poule M3 à 10 équipes, la Commission demande une équipe volontaire pour monter de la poule M4 en M3. Marly 1 se porte candidat et évoluera donc en M3.

La poule M4 sera composée de 11 équipes et ne sera pas comblée à 12 car l'objectif de la Commission est, à terme, que cette poule soit ramenée à 10 équipes. Le passage de 11 à 10 en fin de saison sera moins "douloureux" que de 12 à 10 (3 descentes au lieu de 2)

Afin d'équilibrer les poules M5 et M6, l'équipe du Mesnil accepte la montée en M5

1. CHAMPIONNAT FÉMININ

- **Poule 1:** composée de 9 équipes. Méry 1 ne se représente pas.
- **Poule 2:** composée de 8 équipes.
 - Méry 2, Fontenay, Méry 3, Vernouillet 2 et Méry 4 ne se représentent pas
 - Trois nouvelles équipes : Montigny 2, Le Perray et Bois d'Arcy.

2. CHAMPIONNAT MASCULIN

- **Poule 1:** La poule est composée de 10 équipes.
- **Poule 2 :** La poule est composée de 10 équipes
- **Poule 3 :** La poule est composée de 10 équipes.
Versailles 2 ne se représente pas et est remplacé par Marly 1
- **Poule 4 :** La poule est composée de 11 équipes.
- **Poule 5 :** La poule est composée de 10 équipes. Le Perray 4 ne se réengage pas.
- **Poule 6 :** La poule est composée de 12 équipes.
Maurepas 2, Le Perray 5 et Meulan 3 ne se représentent pas.
8 nouvelles équipes: Pontchartrain 3, Marly 5, Marly 6, Feucherolles 2, Chatou 5, Fontenay 3, Deux Rives 3 et Viroflay 2.

MASCULINS 1		MASCULINS 2		MASCULINS 3		MASCULINS 4	
1	Cellois-Chesnay	1	Bois d'Arcy	1	Carrières 1	1	Beynes
2	Fontenay 1	2	Chatou 1	2	Carrières 2	2	Chatou 4
3	Le Perray 1	3	Chatou 2	3	Deux-Rives 1	3	Fontenay 2
4	Maisons-Laffitte 1	4	Chatou 3	4	Feucherolles 1	4	Houilles 2
5	Montigny 1	5	Le Perray 2	5	Houilles 1	5	Houilles 3
6	Montigny 2	6	Les Mureaux	6	Maisons-Laffitte 2	6	Le Perray 3
7	Rambouillet 1	7	Meulan 1	7	Marly 1	7	Marly 2
8	Trappes 1	8	Montigny 3	8	Rambouillet 2	8	Marly 3
9	Vernouillet 1	9	Saint-Cyr 1	9	Rambouillet 3	9	Pontchartrain 1
10	Viroflay 1	10	Versailles 1	10	Vernouillet 2	10	Saint-Cyr 2
						11	Vernouillet 3

MASCULINS 5		MASCULINS 6		FEMININES 1		FEMININES 2	
1	Houilles 4	1	Chatou 5	1	Chatou	1	Bois d'Arcy
2	Le Mesnil	2	Deux-Rives 2	2	Chevreuse	2	Deux-Rives
3	Les Essarts	3	Deux-Rives 3	3	Houilles 1	3	Houilles 3
4	Maisons-Laffitte 3	4	Feucherolles 2	4	Houilles 2	4	Le Perray
5	Maurepas 1	5	Fontenay 3	5	Maisons-Laffitte	5	Les Essarts
6	Meulan 2	6	Maisons-Laffitte 4	6	Montigny 1	6	Meulan
7	Pontchartrain 2	7	Marly 4	7	Rambouillet	7	Montigny 2
8	Rambouillet 4	8	Marly 5	8	Trappes	8	Vernouillet
9	Saint-Cyr 3	9	Marly 6	9	Versailles	9	
10	Trappes 2	10	Pontchartrain 3	10		10	
		11	Rambouillet 5				
		12	Viroflay 2				

3. ORGANISATION DES COMPETITIONS

L'organisation des compétitions sera précisée dans le Règlement Annuel disponible sur le site de la Commission.

1. CHAMPIONNATS SENIORS

Les compétitions reprennent dès le lundi 25 septembre

Afin de décompacter les championnats (en limitant au maximum les séquences de 2 matchs en 3 semaines), la fin des compétitions a été décalée d'une semaine pour se terminer le 21 juin.

A noter que les finales de coupe (entre le 17 et le 21 juin) se dérouleront en même temps qu'une journée de championnat.

Afin de faciliter le lancement des compétitions, le report des rencontres de la première journée sur la deuxième journée est accepté sans nécessité d'en faire la demande à la Commission. Les deux premières rencontres devront être jouées avant les vacances de la Toussaint.

Poule F1 : 9 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (9 matchs)
- 2^{ème} phase : une poule haute de 4 équipes et une poule basse de 5 équipes selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (4 matchs en 3 journées pour la poule haute et 4 matchs en 5 journées pour la poule basse).
- Les deux derniers descendent en poule 2.

Poule F2 : 8 équipes

- Phase unique: Toutes les équipes se rencontrent en match aller-retour (14 matchs)
- Les deux premiers montent en poule 1.

Poule M1 : 10 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (9 matchs)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 5 (haute et basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (4 matchs en 5 journées).
- Les deux derniers descendent en poule 2.

Poule M2 : 10 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (9 matchs)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 5 (haute et basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (4 matchs en 5 journées).
- Les deux premiers montent en poule 1, les deux derniers descendent en poule 3.

Poule M3 : 10 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (9 matchs)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 5 (haute et basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (4 matchs en 5 journées).
- Les deux premiers montent en poule 2, les deux derniers descendent en poule 4.

Poule M4 : 11 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (10 matchs en 11 journées)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 4 (haute et basse) et une poule de 3 (médiane) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (3 matchs en 3 journées pour la poule haute et la poule basse et 2 matchs en 3 journées pour la poule médiane)
- Les deux premiers montent en poule 3, les trois derniers descendent en poule 5.

Poule M5 : 10 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (9 matchs)
- 2^{ème} phase : 2 poules de 5 (haute et basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (4 matchs en 5 journées).
- Les deux premiers montent en poule 4, les deux derniers descendent en poule 6.

Poule M6 : 12 équipes.

- 1^{ère} phase : Toutes les équipes se rencontrent en match simple (11 matchs)
- 2^{ème} phase : 3 poules de 4 (haute, médiane, basse) selon le classement de la première phase. Les équipes de chaque poule se rencontrent en match retour sur le terrain de l'équipe qui s'était déplacée en première phase (3 matchs en 3 journées)
- Les deux premiers montent en poule 5.

2. CHALLENGE LOISIR

Date limite des engagements (sur le site internet) : vendredi 13 octobre pour un début de saison après les vacances de la Toussaint.

3. CHAMPIONNATS JEUNES

Date limite des engagements (sur le site internet) : vendredi 15 octobre. Merci aux clubs concernés de faire des propositions de gymnases. 3 clubs seulement pour l'instant.

□ Calendrier :

ESPOIRS :	CADETS
18 novembre	25 novembre
2 décembre	9 décembre
16 décembre	13 janvier
20 janvier	27 janvier
3 février	2 mars
9 mars	16 mars

□ Catégories et surclassement

CATEGORIE	AGE	ANNEE DE NAISSANCE	MINIME	CADET	ESPOIR	SENIOR
SENIOR	20 et +	2003 et avant				autorisé
ESPOIR	19	2004			autorisé	autorisé
	18	2005				autorisé
	17	2006		féminine débutante		autorisé
CADET	16	2007		autorisé	autorisé	surclassement
	15	2008			surclassement	surclassement
	14	2009			surclassement	interdit
MINIME	13	2010	autorisé	autorisé	interdit	interdit
	12	2011	autorisé	surclassement	interdit	interdit
	11	2012	autorisé	interdit	interdit	interdit
	10	2013, 2014	surclassement	interdit	interdit	interdit

Les doubles et triples surclassements ne sont pas autorisés par la Commission Volley FSGT 78
Les jeunes nés en 2015 et après ne sont pas autorisés à participer aux compétitions,

L'organisation de plateaux minimes est confiée aux clubs. Ces plateaux auront lieu en même temps que les journées de championnat espoir afin de permettre aux minimes surclassés de participer au championnat cadet.

Le club de Chatou informe que, ne pouvant obtenir de salle le samedi, il ne peut recevoir les plateaux le dimanche après-midi.
En cas de problème de disponibilité de salle, une journée de réserve est prévue le 30 mars.

Les clubs formateurs font état de l'arrivée de nombreuses jeunes filles et proposent la création d'un championnat cadettes. Afin de ne pas le télescoper avec les championnats cadets et espoirs mixtes, il est proposé de créer ce championnat en mai-juin pour les joueuses âgées de 14 à 17 ans (nées entre 2006 et 2009).

4. COUPE DES YVELINES SENIORS

Date limite des engagements (sur le site internet) : samedi 18 novembre

Les équipes de la poule 1 seront désignées comme têtes de série.
Si une équipe évoluant en poule 1 ne correspondant pas à celle du championnat, merci de le préciser lors de l'engagement.

La saison dernière: 48 équipes masculines étaient engagées ce qui s'est avéré difficile à gérer. Les clubs sont d'accord pour limiter le nombre d'équipes à 3 par club afin de réduire le nombre d'équipes inscrites.

5. COUPE DES YVELINES JEUNES

Les qualifications des coupes espoirs et cadets se dérouleront le samedi 23 mars.
Les phases finales minimes, cadets et espoirs auront lieu le samedi 27 avril.

Les engagements seront lancés dans la deuxième quinzaine de février.

4. NOUVELLES LICENCES

Le nouveau site des licences a été mis en œuvre fin août. Sa richesse en fait sa complexité, même pour ses gestionnaires!

La Commission et le Comité rappellent qu'aucune licence ne peut être validée sans photo d'identité. La FSGT a édité un document pour donner des précisions sur le traitement des données et le respect du RGPD (disponible en bas de page du site e-licences).

La demande de licences sans photo génère du travail supplémentaire. A partir de fin septembre, la validation des licences sans photo sera refusée par le Comité.

Les licences, dès leur validation sont disponibles au format pdf soit sur l'espace du club, soit dans l'espace personnel du licencié. Elles peuvent donc être téléchargées sur les smartphones des licenciés.

La FSGT vient de mettre en œuvre la possibilité de générer des listes de licences par équipe. Un tutoriel a été envoyé aux clubs. Ces listes devront être présentées par les responsables d'équipe soit sous forme papier, soit sous forme dématérialisée sur leurs smartphones. Il n'est pas recommandé de ne présenter que des licences individuelles afin de ne pas perdre de temps au moment du remplissage de la feuille de match.

Le principe des ententes entre clubs est conservé car il est interne au département et n'est pas géré par le site des licences.

Mutations:

Pour effectuer une mutation d'une licence non validée pour la saison, il n'est plus nécessaire de demander l'autorisation du club quitté. Il suffit de récupérer le licencié sur le site. Mais on peut considérer que le club recevant prévienne le club quitté par correction.

La procédure pour une mutation d'une licence déjà validée n'est pas connue à ce jour. Nous attendons qu'un club essuie les plâtres.

5. NOUVEAU SITE INTERNET

<http://pascalmontel.free.fr/fsgt.php>

Pascal Montel a codé une bonne partie de l'été et nous le remercions pour le travail accompli. Les engagements d'équipes se sont, dans l'ensemble, bien passés.

La priorité étant donnée aux engagements en ligne, le site n'est pas complètement opérationnel. En ce moment, Pascal travaille sur l'affichage pour les smartphones et sur la mise en ligne des résultats et des classements.

Les phases de développement et de tests ne seront pas terminées avant le début des compétitions.

Aussi la Commission continuera à utiliser le site actuel (<https://www.fsgt78volley.com/>) tant que le nouveau site ne sera pas complètement opérationnel.

Nous commencerons donc la saison avec les répartitions suivantes:

- Site actuel: chargement des documents nécessaires (règlements, feuilles de match, etc.), affichage des résultats et classements
- Nouveau site: engagement des équipes, consultation des coordonnées des adversaires, affichage des rencontres.

Pour rappel, afin de respecter le RGPD, les coordonnées des équipes ne pas consultables par le public. Chaque équipe est titulaire d'un mot de passe fourni par son club afin de lui donner accès à ces coordonnées.

Remarques: les équipes uniques engagées sont suivies du numéro "1". Ceci ne veut pas dire que d'autres équipes du même club existent mais il s'agit d'une contrainte de programmation.

Certains clubs ont utilisé l'ancienne méthode qui donnait, aux équipes féminines, des numéros suivant ceux des équipes masculines. Les numéros d'équipes sont relatifs aux compétitions et non à l'organisation interne des clubs. La Commission a rétabli les bons numéros.

6. FINALISATION DU REGLEMENT GENERAL

Du fait des nouvelles procédures (licences et engagements d'équipes), le Règlement Général nécessite quelques petites mises à jour qui ne nécessitent pas de votes concernant:

- Les engagements des clubs
- Les engagements des équipes
- La qualification des joueurs
- La mise en place systématique des attestations de santé pour les majeurs.

Deux points sont encore en suspens:

- Les procédures de mutation
- La conformité des licences. En effet, les causes de non-conformité étaient, jusqu'à présent: l'absence de photo, de signature, de certificat médical ou de plastification. Toutes ces causes disparaissant avec la dématérialisation, les licences devraient donc être théoriquement systématiquement conformes. Cependant, le manque de recul sur l'utilisation de ces nouvelles procédures incite la Commission à ne pas faire évoluer immédiatement le Règlement Général. Elle se donnera quelques mois pour voir comment les choses évoluent pour le mettre à jour en fin de saison.

7. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions qui n'aient déjà été traitées lors de l'AG.

Candidatures à la Commission:

Sébastien Delbos de Chatou se propose pour intégrer la Commission

Organisation de la Commission:

Patrick Simon: Président, organisation des compétitions jeunes

David Waeytens: Président de la Commission Sportive, Gestion technique des compétitions

Christine Brugnon: Responsable des coupes séniors

Michel Naye: Responsable des championnats masculins, Contrôle des licences coupes masculines et challenge loisir

Sébastien Delbos: Responsable des championnats féminins

Kevin Couroux: Responsable du challenge loisir

Matthieu Evrard: Responsable des compétitions jeunes

Le président clôt la séance à 21h20 en souhaitant à tous une excellente saison.